

DECLARATION SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Nous, jeunes de 18 à 25 ans de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique, nous sommes réunis les 18 et 19 mars 2022 à l'initiative du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en ses murs et avons été accueillis par son Président, M. Rudy Demotte.

Les travaux de cette Assemblée citoyenne, baptisée « Quel avenir pour l'Europe ? », s'inscrivent dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Nous avons d'abord entendu les exposés de Mme Nathalie Brack de l'Université libre de Bruxelles et de M. Louis le Hardÿ de Beaulieu de l'Université catholique de Louvain portant sur la construction européenne.

Le processus de dialogue citoyen porté par l'Union européenne nous a été présenté par Gaëtane Ricard-Nihoul de la Commission européenne et membre de l'équipe organisatrice.

Après une explication sur les méthodes de l'intelligence collective mobilisées au cours de nos échanges qui ont pour objectif une co-construction qui transcende les opinions de tous pour parvenir à un résultat inédit auquel chacun souscrit, nous avons été répartis au sein de quatre ateliers intitulés :

1. Ce que l'Europe représente pour moi
2. Ce que je propose pour que l'Europe soit proche de moi
3. Ce que j'attends concrètement de l'Europe
4. Ce que je souhaite que l'Europe porte comme valeurs

Alors que chacun a pu s'exprimer sur ces thèmes grâce à diverses techniques visant à la participation de tous, indépendamment de ses aptitudes et de son parcours de vie, les jeunes animateurs attachés à ces ateliers ont présenté une synthèse des échanges devant l'Assemblée citoyenne réunie en séance plénière.

- un soutien actif à la transition écologique et une communication plus active sur l'impact environnemental.

C. Ce que j'attends concrètement de l'Europe

Nous jeunes attendons concrètement que les thèmes comme l'environnement, l'emploi, la santé et la défense soient mis plus en évidence. Il est de ce fait très important de mettre ce genre de thèmes sur table. La voix de la jeunesse est tout de même la porte de demain.

Il a été conclu qu'il faut :

- déterminer des objectifs annuels, qui seront revus chaque année, sur des indicateurs concrets de protection et de préservation de l'environnement, prenant place dans un cadre légal contraignant ;
- mettre en place des actions concrètes pour atteindre l'autosuffisance énergétique. Nous proposons *in concreto* d'explorer en priorité, les énergies renouvelables, les évolutions du nucléaire et la diminution de la consommation énergétique. En ce sens, il faut soutenir les initiatives citoyennes en la matière ;
- renforcer le projet de défense européen commun qui permette de préserver les acquis communautaires et de préserver les institutions publiques nationales. Le maintien de la paix est de ce fait un point important. Par la protection de l'Europe, nous pouvons maintenir nos droits et nos libertés ;
- moderniser et optimiser le secteur de la santé pour, notamment, soutenir la détresse psychologique chez les jeunes, réguler le prix des médicaments et œuvrer pour des accès facilités par les personnes à mobilité réduite aux études, formations et métiers ;
- mettre en place des projets concrets permettant aux jeunes de découvrir leur vocation, d'accéder aux compétences nécessaires et de vivre dignement de leur passion ;
- créer des ponts entre les multiples thématiques et projets de sorte à relier et conjuguer la santé, l'environnement, l'emploi, la protection face aux menaces perçues et l'énergie.

* * *

Cette déclaration, adoptée à Bruxelles le 19 mars 2022, sera communiquée aux Membres du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et officiellement transmise à la Conférence sur l'avenir de l'Europe.